



Enduit façade endommagé

Par **Jean Marc PICHAUD**, le **04/01/2017** à **14:33**

Bonjour, une construction de style hangar (qui ne m'appartient pas) avait été construite il y a plusieurs dizaines d'années contre une des façades de ma maison. Cette façade ne possède pas d'ouverture et donne sur la propriété jouxtant la mienne.

Ma maison étant ancienne, l'enduit de cette façade devait être refait, ce que j'ai fait faire il y a environ 10 ans. Mais les maçons qui sont intervenus n'ont pas pu enduire la partie de la façade qui était à l'intérieur de l'autre construction. De ce fait, seule la partie accessible de la façade a été réenduite .

Le hangar vient d'être démonté par le nouveau propriétaire et l'enduit qui était masqué par cette construction doit être refait.

Est-ce au nouveau propriétaire à refaire cet enduit à ses frais ou bien à moi-même ou voire-même aux deux.

Merci d'avance d'une réponse.